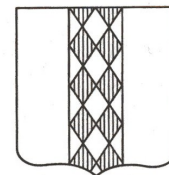




# Moulézan

## Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>

Page 1

### Le mot du maire

Le printemps est là. Pour nous qui avons la chance d'habiter « à la campagne », c'est une belle période qui commence. Nous avons quelques soucis de sécheresse cette année (d'où les mesures préfectorales détaillées plus loin), mais l'essentiel est de profiter du temps clément et de la nature.

Cette année, et j'en ai longuement parlé dans les précédents bulletins, elle coïncide avec deux échéances électorales très importantes. Dans quelques jours, vous viendrez au foyer, nombreux je l'espère, donner votre voix à votre favori du premier tour. Vous suivez certainement en majorité la campagne électorale à la télévision, à la radio ou dans les journaux. Nous sommes abreuvés de mesures, de chiffres, de « petits mots » échangés entre les candidats, de promesses. Il faut faire le tri dans toute cette information et surtout ALLER VOTER le 22 avril. Initié en 1799 après la Révolution, le suffrage universel a été pérennisé après la révolution de 1848 et étendu aux femmes en 1944. Pour moi, électeur, mon vote n'a de sens moral que parce qu'il symbolise mon intérêt pour la Nation, ce que j'entreprends pour le bien public, ce que je veux et désire pour mon pays. Je perpétue un acte acquis dans l'histoire de mon pays par son peuple et dans le sang. Alors, lorsque j'apprends que près de 25% des Français ne sont pas sûrs d'aller voter, cela me navre. Il est impossible d'exiger des comptes de l'État ou d'élus lorsque le minimum (mais essentiel) qui nous a été demandé, celui de voter, n'est pas accompli.

Avec le printemps, les travaux d'entretien du village reprennent. Les bacs à fleurs ont été garnis par Annick qui a la mission de s'en occuper. Les bancs du centre du village vont être rénovés. Une fontaine sera mise en place près du stade et bientôt près de la crèche. Les travaux de débroussaillage et d'entretien des espaces verts ont démarré. La signalétique du village sera mise en place et permettra une meilleure orientation pour ceux qui ne connaissent pas notre commune.

Les gros travaux avancent aussi. Les relevés topographiques de la future station d'épuration sont terminés. Les appels d'offre aux entreprises vont être prochainement lancés. A la fin du mois, les travaux dans le quartier de Cante Perdris seront poursuivis. D'autres travaux suivront. Il nous faut avancer sereinement au rythme que nous permettent nos ressources et surtout les subventions de l'Etat, du Département et de la Région. Ce mois-ci, le budget 2012 sera voté par le Conseil Municipal. Je vous en parlerai dans le prochain bulletin.

D'ici là profitez de la vie et des animations qui vous sont proposées par nos associations.

Cordialement,

Pierre Lucchini

### A propos du comportement des jeunes

Après l'école primaire les enfants entrent dans le monde de l'adolescence. Entre 12 et 17 ans, la vie est loin d'être un long fleuve tranquille et les parents ne comprennent pas toujours les évolutions, parfois chaotiques, de leurs « petits ». Les adolescents cherchent leurs places dans une société souvent inhospitalière. Pourtant, ces jeunes incarnent notre avenir et la société de demain.

Les communes rurales, comme Moulézan, ne sont pas souvent à la hauteur des attentes et des envies des adolescents. C'est essentiellement faute de moyens et de ressources humaines mais certainement aussi d'imagination.

La Communauté de Communes propose plusieurs activités tout au long de l'année et, en particulier, pendant les vacances scolaires. On peut leur opposer l'éloignement car beaucoup se passent vers Saint Génies.

Récemment, un lieu de rencontre, un espace de rassemblement où il est possible de se rencontrer, discuter, débattre, jouer, a été proposé par la municipalité. Malheureusement, il s'est avéré qu'il devenait, au fil des jours, un lieu de fumerie et de beuverie. Ce n'est pas le but recherché, vous en conviendrez!

Il a donc été décidé de fermer cet endroit.

Parallèlement, des problèmes de citoyenneté perdurent: Certains jeunes ne savent pas (ou plus) vivre en communauté. Ils ne respectent pas les lieux publics en les polluant de débris divers ou en les dégradant (ils ne sont pas les seuls car certains adultes montrent le mauvais exemple).

Alors, que faire? D'abord, je crois qu'il s'agit d'un problème qui concerne aussi les familles. Parents, il faut jouer votre rôle. Par exemple, il me semble qu'en semaine, en période scolaire, un adolescent n'a rien à faire dans les rues du village à partir de 9h du soir (Je suis ouvert à toute discussion sur ce sujet). Ensuite, je recevrai les jeunes qui le désirent pour discuter de ce qu'on peut faire avec nos moyens. Enfin, la discussion doit aussi avoir lieu entre les jeunes. La majorité d'entre eux est sérieuse et digne de confiance. A elle de convaincre la minorité!

### DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>A propos des jeunes</i>	1
<i>Dictons d'avril</i>	1
<i>Spectacles et loisirs en avril</i>	2
<i>Vacances de printemps 2012</i>	2
<i>Commerces</i>	2
<i>Ethylotest mode d'emploi</i>	2
<i>Ecobuage</i>	2
<i>Limitation usage de l'eau</i>	2
<i>Vote par procuration</i>	2
<i>Comptes administratifs 2011</i>	3
<i>Annuaire</i>	4
<i>Carnet</i>	4
<i>Infos pratiques</i>	4

### Dictons d'avril

- Quand avril tombe l'eau, vigneron répare le fond de ton tonneau.
- En avril, ne te découvre pas d'un fil ; en mai fais ce qu'il te plaît.
- Avril entrant comme un agneau, s'en retourne comme un taureau.
- Avril frais et mai chaud, remplissent les granges jusqu'en haut.
- Lune d'avril ne passe pas sans gelée.
- Avril et mai sont la clé de l'année.
- Au mois d'avril tout oiseau fait son nid, hormis la caille et la perdrix et le rossignol joli.



## Spectacles et loisirs en avril

**Samedi 28 avril à partir de 19h00, vous êtes conviés au repas annuel de l'Association de Gymnastique Volontaire Moulézanaise.**

Au menu: Salade composée – Daube à la moulézanaise et ses pommes de terre sautées – Fromage – Glace – Café – Vin à volonté.

Les prix: 14 euros pour les adultes et 7 € pour les enfants. Réservation dans les commerces du village et au 0633265913 avant le 25 avril.

Venez nombreux passer une bonne soirée et soutenir les membres de l'AGVM.

**Spectacle au foyer vendredi 27 avril à 21h00: Le groupe « MAN'yFESTE »** est l'alchimie musicale entre six artisans musiciens qui ont rapidement éprouvé le besoin de partager leurs univers musicaux avec le plus grand nombre. Puisant leurs énergies parmi leurs différentes inspirations : Latines, Funk, Orientales, Reggae ou Rock Acoustic, le groupe distille énergiquement ses chansons festives aux allures de poèmes engageants sur une base rythmique battue exclusivement aux diverses percussions du monde et enrichie des saveurs cuivrées du saxophone; le groove de la basse ainsi que les riffs et les mélodies des guitares finissent de donner toutes ses couleurs à leurs compositions.

Présents depuis maintenant 3 ans sur les différents festivals de la région, les « MAN'yFESTE » se régalaient toujours de se produire sur scène pour des prestations musicales aux ambiances garanties toujours chaudes et colorées! Venez nombreux!

Entrée: 3€. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

### Cinéma itinérant:

- LA ROUVIERE - 13 avril 2012: CLOCLO à 20h30.

Le destin tragique d'une icône de la chanson française, décédé à 39 ans, et qui fascine encore, 30 ans après sa mort.

- MONTIGNARGUES - 21 avril 2012: LE COCHON DE GAZA à 20h30.

Après une tempête, un pêcheur palestinien de Gaza remonte dans ses filets un cochon tombé d'un cargo... Il cherche à s'en débarrasser.

- MOUSSAC - 29 avril 2012: LES PIRATES en 3D à 20h30.

Malgré son enthousiasme, le capitaine Pirate a du mal à se faire passer pour une terreur des mers....

Entrée: 3,5 € pour tous.

**Journée des gardians: Dimanche 29 avril 2012**, l'association Loisirs-Boules-Animations vous invite à une journée consacrée aux taureaux, aux vachettes, aux jeux gardians et au repas en plein air. En voici le programme:

10h: Déjeuner au bord de la Courme au pont noyé

11h: Super longue au départ de Courme jusqu'au stade

12h: Vachette apéritif

13h30 Repas traiteur avec buffet campagnard salé sucré à volonté. Vin et café compris.

15h30: TORO PISCINE. Jeux primés

17h30: Bandido parcours ouvert au stade

Inscriptions au plus tard le 23 avril au 0623675037 et dans les commerces de Moulézan. 15€/personne.

Une belle journée en perspective... C'est sûr!

Fête votive de Domessargues: **Fête de Pâquettes** les 13, 14 et 15 avril 2012. Cette année, Pâquettes fête ses 300 ans. C'est la première fête votive de notre secteur.

## Vacances de printemps 2012

Pendant les vacances de printemps, vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants à différents stages ou activités organisés par la Communauté de Communes.

Inscriptions à : **Espace Jeunes – 4 rue Diderot – 30190 Saint Geniès de Malgoirès. 04 66 63 01 11 / 06 34 52 40 91 / leinsgardonnenque@francas30.org**

• **Mardi 10 avril: Accrobranche de 10h à 18h - 8 à 15€**

• **Mercredi 11 avril: Tournoi de foot inter espace jeunes de 9h30 à 17h30 - 7 à 8€**

L'occasion de rencontrer de nouveaux collègues. Joins toi à l'équipe de foot de l'espace jeunes.

• **Jeudi 12 avril: Soirée « Ça sent bon l'été ! » de 17h à 21h - 6 à 7€**

Premier barbecue de l'année, grand jeux d'ambiance et karaoké pour une soirée pleine de fous rires.

• **Vendredi 13 avril: Journée au Grau du Roi-Mini golf de 10h à 18h - 8 à 15€**

• **Lundi 16 avril: Squash et badminton de 13h30 à 17h30 - 8 à 15€**

• **Mardi 17 avril: Initiation aux arts martiaux de 10h à 18h - 7 à 8€**

• **Mercredi 18 avril: Initiation aux arts martiaux de 10h à 18h - 7 à 8€**

• **Jeudi 19 avril: A la découverte d'Anduze de 10h à 18h - 8 à 15€**

Visite de cette jolie ville d'artisans et de la recyclerie. Déjeuner au bord du Gardon.

• **Vendredi 20 avril: Ludothèque et jeux du monde de 14h à 18h - 6 à 7€**

• **Stage « les micro fusées décollent »: du 17 au 20 avril 2012 - 30€**

Découverte et construction de micro fusées. Deux lancements au cours du stage. Les fusées peuvent s'élever jusqu'à 150m avant de redescendre sous parachute. On peut comprendre les lois de l'aérodynamique.

• **Stage de création d'un mini film d'animation: du 17 au 20 avril 2012 - 30€**

Donnez vie à votre histoire en réalisant votre propre film...

Les bons CAF sont déductibles de tous les prix indiqués. La variation de prix est fonction du Quotient Familial.



## Commerces

N'oubliez pas les commerces de notre village:

- **Le Café de la Poste** qui propose aussi la presse, du carburant, du gaz, du tabac, des jeux à gratter....etc.
- **L'Épicerie** où vous trouvez aussi des plats traiteur et du pain.
- **La Gourmandine** remplie de gâteaux, pizzas, pains variés, viennoiseries, bonbons, etc....
- **Le caveau de la cave coopérative** (Entre Crespian et Montmirat) où vous trouverez des bonnes bouteilles de vins divers, des idées de cadeaux....etc.

Et puis, à Combas, « **Le Troquet** » tenu par la fille de Mme Jocelyne Plan qui est un bar, restaurant, épicerie.

Plus loin sur la route de Nîmes « **Côté Campagne** » restaurant tenu par le fils de M. Agulon René.

## *Éthylotest obligatoire... Mode d'emploi*

A partir du **1er juillet 2012**, les automobilistes et usagers des deux roues devront avoir un éthylotest non usagé avec eux. Le défaut de possession sera sanctionné par une **amende de 11 € à partir du 1er novembre**. Les conducteurs de véhicules électriques ou sans permis sont également concernés. Seuls les détenteurs de cyclomoteurs ne dépassant pas 50 cm<sup>3</sup> et 45 km/h échapperont à cette obligation.

Deux types d'éthylotests sont disponibles ; le chimique (ou ballon) et l'électro-nique.

Si le coût du premier est d'environ 1€, il est à usage unique et sa durée de vie est limitée à 2 ans. Le deuxième est plus cher mais à usages multiples.

L'éthylotest vient rejoindre le triangle et le gilet jaune pour composer le kit du parfait automobiliste. Ajoutons que l'installation d'éthylomètres anti démarrage (soufflage obligatoire avant de démarrer et blocage en cas de contrôle positif) pourrait prochainement être rendue obligatoire.

**Important : Ne pas vérifier son taux d'alcoolémie immédiatement après consommation. 30 minutes sont nécessaires pour permettre à l'alcool de passer dans le sang.**

Dans le courant des mois d'avril et mai, des agents assermentés de la Direction Départementale des Finances Publiques du Gard, chargés du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public, **procéderont à des opérations de contrôle à domicile portant sur la détention d'un appareil récepteur de télévision ou dispositif assimilé**. Les agents de la DDFP autorisés à effectuer ces contrôles sont:

- Mme MERCIER Catherine
- M. SIMON Michel
- Mme NOGAREDE Laure.

N'en laissez pas entrer d'autres et vérifiez leur identité.

## *Écobuage*

Par arrêté préfectoral, **il est interdit de faire du feu à l'extérieur jusqu'au 9 avril inclus**. Compte tenu de la sécheresse ambiante, il est recommandé d'être très prudent après la fin de cette interdiction.

Pas de feu par grand vent, prévoir un moyen d'extinction rapide à proximité. En cas de doute veuillez consulter la mairie.

## *Limitation de l'usage de l'eau*

**Jusqu'au 30 avril et par arrêté préfectoral, l'usage de l'eau est limité.**

Sont interdits:

- Le remplissage complet des piscines privées.
- Le lavage des véhicules à l'exception du lavage dans les installations professionnelles.
- L'arrosage des jardins et des potagers.
- L'usage agricole de l'eau entre 8h et 20h sauf pour les cultures arrosées par micro irrigation ou goutte à goutte, cultures en godet et semis.

Pour les captages et forages, le cahier d'enregistrement doit montrer une baisse de 30% des prélèvements par rapport à la moyenne mensuelle de référence.

Vous recherchez un emploi mais vous ne connaissez pas les services offerts sur le site internet pole-emploi.fr.

Prenez contact avec le RELAIS EMPLOI INTERCOMMUNAL de la Communauté de Communes Leins Gardonnenque. Mme Isabelle Payen vous renseignera et vous proposera un rendez-vous . 0466630080 ou 0612531361. N'hésitez pas! Votre avenir en dépend peut-être.

## *Vote par procuration*

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place (votre mandataire). **Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de Moulézan. L'établissement de votre procuration est gratuit.** Vous devez vous présenter devant un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie) avec un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). Vous devez fournir l'identité de votre mandataire et sa date de naissance. **Un seul vote par procuration est autorisé par mandataire.** Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées **le plus tôt possible** pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

**RAPPEL: L'élection présidentielle aura lieu:**

**1er tour: Dimanche 22 avril 2012 au foyer de 8h00 à 18h00.**

**2ème tour: Dimanche 6 mai 2012 au foyer de 8h00 à 18h00**

## *Comptes administratifs 2011*

Le 27 mars 2012 le conseil municipal a examiné les comptes administratifs de la commune pour l'année 2011. Les résultats sont les suivants :

Budget M14 (Fonctionnement de la commune):

Dépenses de fonctionnement : 305 127.84 euros

Recettes de fonctionnement : 347 808.38 euros

**Excédent 2011 : 42 680.54 euros**

Dépenses d'investissement : 482 784.99 euros

Recettes d'investissement : 502 056.86 euros

**Excédent 2011 : 19 271.87 euros**

Budget M49 (Assainissement):

Dépenses de fonctionnement : 33 305.42 euros

Recettes de fonctionnement : 71 264.20 euros

**Excédent 2011 : 37 958.78 euros**

Dépenses d'investissement : 300 455.09 euros

Recettes d'investissement : 325 779.89 euros

**Excédent 2011 : 25 324.80 euros**

CCAS :

**Excédent 2011 : 724.34 euros**

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les comptes administratifs 2011. Les excédents seront reportés sur le budget de 2012.

Pensez à sortir vos sacs poubelles noirs le matin du ramassage (le lundi et le vendredi) avant 8h00/8h30. Ne les sortez pas la veille car ils seront répandus dans les rues par les chats et les chiens.

Il reste encore du bois à la disposition des habitants de la commune. Ceux qui en veulent peuvent s'inscrire au secrétariat (04 66 77 87 94) et prendre rendez-vous pour le récupérer.

## Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	04 66 77 87 94
Poste Moulézan:	04 66 77 66 21
Poste Lédignan:	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan:	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque:	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet:	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	04 66 63 00 80
Pompiers:	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
<b>Crèches-Halte Garderies</b>	
St Génies:	04 66 81 62 55
Parignargues:	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
SOS problème d'eau	06 80 14 64 38
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



### Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.

**Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)**

### Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

### Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

### Agence Postale Communale:

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00



## Carnet

Rien à signaler depuis le dernier bulletin.

Les personnes qui auraient manqué la distribution des sacs poubelles peuvent encore les récupérer en mairie aux heures d'ouverture.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UN CONCOURS DE DESSIN QUI SERA L'AFFICHE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DU LIVRE ET DES MOTS QUI SE DÉROULERA LE DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012 AU FOYER DE SAINT GENIÈS DE MALGOIRÈS. L'ENVOI DE VOTRE PROJET DEVRA SE FAIRE AVANT LE 31 AOÛT 2012 .

CEUX OU CELLES QUI VEULENT PLUS DE PRÉCISIONS SUR CE CONCOURS PEUVENT S'ADRESSER À LA MAIRIE OU DIRECTEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (04 66 63 00 80/ contact@gardonnenque.fr)

Les prochains ramassages des encombrants par le cantonnier auront lieu **le jeudi 03 mai 2012**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.

**Inscription impérative à la mairie (téléphone).**

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

### Votre mairie peut s'occuper de plusieurs papiers administratifs:

Extrait d'acte de naissance - Extrait d'acte de mariage (si vous êtes mariés à Moulézan!) - Extrait d'acte de décès - Duplicata de livret de famille - Carte nationale d'identité - Passeport (formulaire uniquement) - Sortie de territoire pour mineur - Carte d'électeur - Attestation de vie commune - Reconnaissance d'un enfant avant ou après naissance - Certificat de domicile ou de résidence - Certificat d'hérédité (Sous condition) - Inscription au recensement militaire - Légalisation de signature - Carte grise - Permis de construire - Déclaration préalable - Extraits du cadastre.... etc.

Vous pouvez obtenir des conseils concernant toutes vos formalités administratives et une orientation vers les services extérieurs concernés.

Exceptionnellement, en cas de problèmes d'horaire, n'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous.

L'atelier « AUTOUR DU LIVRE » ouvrira ses portes le 23 avril, à la rentrée. Il est destiné aux enfants et fonctionnera, dans un premier temps, autour de deux activités: Le prêt d'ouvrages et des animations autour du livre.

Mme GOUTTE animera cet atelier en liaison avec les institutrices et l'instituteur de notre école.

Le but est de donner le goût de lire aux enfants dès leur plus jeune âge et de prolonger de façon ludique leurs connaissances en français tout en développant leur imagination. Ce n'est pas de l'école supplémentaire..... On s'y amusera!